



PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE :

ATTRIBUTION D'UN ABONNEMENT SUR LE MARCHÉ EXTERIEUR DE CAPBRETON

« du 1^{er} samedi des vacances de Pâques au samedi 31 aout 2024 »

Date limite de dépôt des dossiers : 02/02/2024 A 12H00

1. Identification de la collectivité

Commune de Capbreton

Adresse : Place Saint-Nicolas 40130 CAPBRETON

Téléphone : 05 58 72 10 09

Mail : juridique@capbreton.fr

Eléments de contexte :

Dans le cadre de son projet de redynamisation du cœur-ville, la commune poursuit ses travaux d'embellissement et entamera des travaux de réhabilitation des halles et de ses abords à partir du 1^{er} septembre 2024 qui impliqueront la fermeture des halles.

Dans ce cadre, la durée du marché extérieur sera modifiée (*article 4-2 : ouverture /fermeture exceptionnelle du règlement intérieur du marché extérieur : « Monsieur le Maire se réserve le droit, à l'occasion de circonstances exceptionnelles et après informations préalables, de modifier provisoirement les jours et horaires du marché. »*

Aucun recours ne pourra être exercé à ce sujet. En cas de trouble à l'ordre public, la ville pourra décider de la fermeture temporaire du marché.

Elle pourra également fermer temporairement tout ou partie des surfaces communes ou il sera nécessaire d'effectuer des travaux, après en avoir averti les commerçants concessionnaires d'emplacement et sans que ceux-ci puissent prétendre à une indemnisation quel que soit la durée de l'opération) pour l'année 2024 et se tiendra comme suit :

- Du samedi 13 avril au samedi 31 aout 2024

2. Objet de la sélection préalable

La présente procédure est passée dans le respect des articles L.2122-1 - du Code général de la propriété des personnes publiques et de l'article 13 du Règlement intérieur du marché extérieur de Capbreton : « *Toute personne désirant obtenir un emplacement sur le marché extérieur doit répondre à une procédure de sélection préalable* ».

Cet appel à candidature concerne les emplacements du marché extérieur dédiés aux abonnements du premier samedi des vacances de Pâques au dernier samedi du mois d'aout pour l'année 2024.

Le marché extérieur de Capbreton se tient pour une saison déclinée comme suit :

- Pour la basse saison, les Mardis et Samedis :
 - Du premier samedi des vacances de Pâques (13 avril) au 31 aout.
- Pour la haute saison, les Mardis, Jeudis et Samedis : du 13 juin au 31 aout.

3. Dossier de candidature

Pièces demandées

- Le formulaire d'abonnement au marché extérieur de Capbreton dûment complété.

Interlocuteurs :

Laura LACAZE, responsable marchés publics et affaires juridiques : juridique@capbreton.fr

Patricia GAUTIER, responsable du service animation économique : aneco@capbreton.fr

4. Transmission des offres :

La candidature devra être transmise en portant la mention suivante :

« Candidature d'attribution d'emplacement sur le marché extérieur de Capbreton – abonnement pour l'année 2024 du 1^{er} samedi des vacances de paques au dernier samedi du mois d'août »

Les candidatures seront envoyées soit par :

- Voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception
- Dématérialisée à l'adresse mail suivante : juridique@capbreton.fr
- Directement contre récépissé à l'adresse suivante : Mairie de Capbreton - Place Saint-Nicolas - BP 25 - 40130 CAPBRETON.

Les candidatures qui seraient transmises après la date et l'heure limites ne seront pas retenues.

5. Examen des candidatures

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

Originalité de l'offre : 30 %

➤ Originalité :

Produits confortant les besoins du marché : 10

➤ Provenance des produits :

Artisans, fabricants : 20

Revendeurs de produits manufacturés français : 15

Revendeurs de produits manufacturés hors France : 10

<u>Période de présence : 30 %</u> Abonnement samedi + mardi + jeudi : 30 Abonnement samedi + mardi ou jeudi : 20 Abonnement mardi ou jeudi ou samedi : 10
<u>Aménagement et convivialité du stand : 20 %</u> Visuels/photos des produits et du stand décrivant la qualité et l'esthétisme du stand et la présentation des produits
<u>Ancienneté des commerçants sur le marché de Capbreton : 10 %</u>
<u>Expérience du candidat dans le domaine du commerce : 10 %</u>

Les services de la ville effectueront un rapport d'analyse qui sera présenté à la Commission marché, puis soumis à la décision de Monsieur Le Maire.

6. Tarifs

Sachant que l'abonnement prendra fin en aout 2024, seul un tarif au mois sera appliqué.

Les tarifs 2024 seront votés avant le début du marché extérieur, soit en mars 2024.

Vous trouverez, ci-dessous, pour information les tarifs pratiqués pour l'année 2023.

TARIFS DE LA COMMUNE DE CAPBRETON
A COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2023

I) Droits de place et de voirie

A. Marché

	Unité	Montant
MARCHE COUVERT		
Bancs	journée	6,20 €
Emplacement temporaire (table)	table/jour	6,20 €
Stands ouverts	m ² /par an	89,00 €
Stands fermés	m ² /par an	150,60 €

	MARCHE EXTERIEUR		
	m/L	Tarif pour la saison	Tarif au mois
SAISON COMPLETE (Du 02/04 au 05/11) <u>Abonnement samedi</u> <i>Base de calcul : 2 € m/L</i>	8	512 €	73,10 €
	7	448 €	64,00 €
	6	384 €	54,90 €
	5	320 €	45,70 €
	4	256 €	36,60 €
	3	192 €	27,40 €
	2	128 €	18,30 €
	1	64 €	9,10 €
SAISON COMPLETE (Du 02/04 au 05/11) <u>Abonnement mardi + samedi</u> <i>Base de calcul : 2 € m/L</i>	8	512 €	73,10 €
	7	448 €	64,00 €
	6	384 €	54,90 €
	5	320 €	45,70 €
	4	256 €	36,60 €
	3	192 €	27,40 €
	2	128 €	18,30 €
	1	64 €	9,10 €

	MARCHE EXTERIEUR	
	Unité	Tarif
SAISON ESTIVALE (Du 16/06 au 15/09) Abonnement	m/L	3,00 €

	MARCHE EXTERIEUR	
	Unité	Tarif
Tarif volant hors saison estivale	m/L	5,00 €
Tarif volant saison estivale	m/L	6,00 €